2007-04359/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Signature d'une entente de soutien au fonctionnement de 463 185 $ avec le Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec

Drummondville, le 26 octobre 2004 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, a signé aujourd'hui une première entente de soutien au fonctionnement, d'une durée de trois ans, avec le Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec. Cet événement s'est déroulé dans le cadre du GalArt, activité qui récompense le travail et l'engagement des forces vives du milieu culturel centricois, qui se tenait au Centre culturel de Drummondville. La présidente du Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec, Mme Michelle Joanette, le maire de Bécancour et président de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec, M. Maurice Richard, la préfète de la MRC de Drummond, Mme Réjeanne Charpentier ainsi que la mairesse de Drummondville, Mme Francine Ruest-Jutras, étaient au nombre des invités qui assistaient à cette signature.

La ministre Line Beauchamp a tenu à féliciter le Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec pour son engagement indéfectible et ses efforts à créer pour les citoyennes et les citoyens du Centre-du-Québec un milieu de vie animé, culturellement riche et diversifié. « Grâce à cette entente de partenariat, le Conseil pourra continuer à travailler au bénéfice des artistes, artisans et travailleurs culturels toujours dans le but d'offrir à la population de la grande région du Centre-du-Québec un accès plus large et diversifié à la culture », a déclaré la ministre Beauchamp.

Rappelons que le Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec, à l'instar des Conseils régionaux de la culture, a un mandat de concertation, d'animation, de conseil et de représentation des milieux culturels et de tous les partenaires intéressés, contribuant ainsi de façon importante à la dynamique socioculturelle de sa région. Le Conseil recevra du ministère de la Culture et des Communications un montant global de 463 185 $, soit 154 395 $ pour chacune des années financières de l'entente qui lui confère le statut d'organisme représentatif du milieu culturel de cette région.

Source :

Guy Côté
Direction générale des communications
Tél. : (418) 380-2363, poste 7255

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007